



## Mort naturelle, empoisonnement ou substitution ?

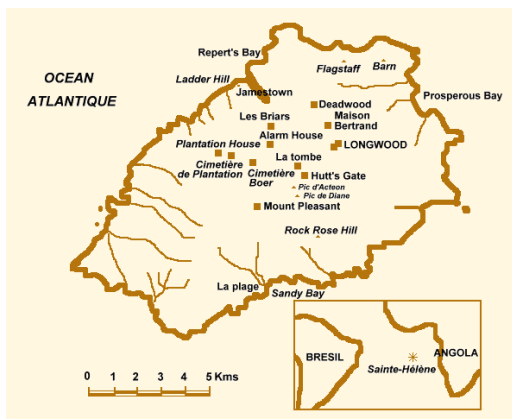
Selon les livres d'histoire, Napoléon est mort le 5 mai 1821 vers 17h49 dans sa maison-prison de Longwood sur l'île de Sainte-Hélène vraisemblablement d'un cancer de l'estomac. Il avait 51 ans, 8 mois et 20 jours.



Le dernier acte de cette figure emblématique du XIXe siècle s'est joué sur une île saillante et abrupte, battue par les vents de l'Atlantique sud. Une île « chiée par le diable en passant d'un monde à un autre » comme l'avait si bien décrite la comtesse Fanny Bertrand, femme du fameux général et compagne de captivité.

En effet, l'illustre empereur a fini les 5 dernières années de sa vie sur une île perdue, loin de tout, et de son peuple français qu'il aimait tant, comme il l'avait écrit sur son testament peu avant sa mort.

Les anglais redoutaient sans doute encore un dernier soubresaut du *petit tondu* et ils n'ont pas hésité à le bannir à l'autre bout du monde civilisé sur un rocher de quelques 120km<sup>2</sup> situé à plus de 1900 km des côtes africaines, à 3500 km des côtes brésiliennes et à 3 mois de mer de la métropole. Une île sur la route des Indes qui doit son nom à la mère de l'Empereur Constantin I<sup>er</sup>, fêtée le jour de la découverte de l'île le 21 mai 1502.










Napoléon a passé 5 ans et 7 mois dans son île-prison avec ses derniers compagnons d'infortune et ses geôliers :

- Le général comte Henri-Gatien **BERTRAND**, grand maréchal du palais, et sa charmante épouse Fanny et leurs 4 enfants dont Arthur né sur place. Il restera jusqu'au bout.
- Le général comte Charles-Tristan de **MONTHOLON** qui est présent avec sa femme Albine Vassal, qui prodiguera ses faveurs à l'Empereur, et leurs trois enfants dont deux naîtront sur place, Napoleone et Joséphine. Il restera jusqu'à la fin et sa femme quittera l'île avec ses enfants en juillet 1819.





- Le général baron Gaspard **GOURGAUD**, d'un caractère impossible, il empoisonna l'existence des exilés par son humeur acariâtre. Il partira 3 ans avant l'échéance fatale en mars 1818. 
- Le comte Emmanuel-Auguste-Dieudonné de **LAS CASES**, secrétaire particulier qui sera l'auteur du Mémorial de Sainte-Hélène, récit bibliographique à la gloire de l'Empereur des français. Il devra quitter l'île fin 1816 pour correspondance illicite. 
- Louis-Joseph **MARCHAND**, premier valet respectueux, attentif et dévoué, qui sera généreusement récompensé par le testament impérial. 
- Louis-Étienne **SAINT-DENIS** dit mamelouk ALI, second valet, qui n'a pas quitté l'Empereur de l'île d'Elbe jusqu'à sa mort. 
- Franceschi **CIPRIANI**, homme à tout faire ou agent double. Il meurt subitement de fortes douleurs abdominales en 1818 et est rapidement enterré. On ne retrouvera jamais sa tombe.
- Le docteur irlandais Barry Edward **O'MEARA**, médecin du Bellerophon, qui prit fait et cause pour son patient. Il sera séparé de son patient et expulsé en juillet 1818. 
- Le docteur François **ANTOMMARCHI**, remplaçant de O'Meara, envoyé par la reine mère en septembre 1819, il n'est pas à la hauteur de sa tâche et Napoléon lui légua une corde de potence dans son testament. C'est lui qui pratiquera son autopsie. 
- Sir Hudson **LOWE**, le geôlier britannique, exécutant impitoyable et servile. Il parlait anglais, français, italien et portugais. Il ne verra que 6 fois l'Empereur, uniquement en 1816, puis sur son lit de mort en 1821. Il appelait Napoléon le « voisin » ou général Bonaparte. Il n'a laissé qu'un souvenir d'opprobre. 

Une fois le rideau tombé, les cendres du premier Empereur des français ne seront pas rapatriées comme demandé par ce dernier en France pour y reposer mais les anglais exigeront de l'enterrer dans une simple tombe au fond du val des géraniums, une simple stèle funéraire en guise de mausolée.



Son corps, dont les anglais ont refusé l'embaumement, commençait à se putréfier sous le climat des tropiques quelques jours après sa mort. Ses valets l'ont revêtu du fameux uniforme de colonel des chasseurs à cheval de la Garde avec son cordon de Grand Chevalier de la Légion d'Honneur et ses médailles. Ses viscères, cœur et estomac, ont été disposés dans des



pièces de vaisselle du service impériale et soudées. Son corps a été placé dans plusieurs cercueils imbriqués et scellés. Les cercueils ont ensuite été mis au fond du caveau maçonné, recouverts de terre et cimenté. Il y restera 19 ans.



En 1840, à la demande de Louis-Philippe et de son ministre Adolphe Thiers, soucieux de faire un grand coup politique dans leur période troublée, demande à l'Angleterre le retour de l'illustre monarque, ce qu'elle accepte finalement.

Les anciens compagnons d'infortune sont de l'expédition: les généraux Bertrand et Montholon ainsi que le comte Emmanuel de Las Cases, fils de l'auteur du Mémorial de Sainte-Hélène, et les deux valets Marchand et Saint-Denis.



Les anglais n'autorisent l'exhumation que de nuit à la lueur des torches. Les personnes présentes sont stupéfaites de constater que le corps de l'Empereur est intact, d'une blancheur immaculée: on a l'impression qu'il dort. Tout le monde pleure ou est terrassé par l'émotion. Au bout de deux à trois minutes d'examen, on refermât les cercueils d'origine qui seront placés dans un magnifique cercueil d'ébène amené de France ainsi que dans un sixième cercueil, en chêne, destiné à protéger l'ensemble, le tout faisant largement plus d'une tonne. Embarqué à bord de la frégate La Belle-Poule, il voguera sous pavillon impérial jusqu'en France où il sera hissé sur un char funéraire de plus de 11m de haut qui traversera la capitale dans le recueillement général. La dépouille sera placée jusqu'en avril 1861 dans la chapelle Saint-Jérôme des Invalides jusqu'à son transfert dans la crypte aménagée spécialement à cet effet, à côté de ses fidèles généraux Duroc





et Bertrand, et où viendra le rejoindre, à l'initiative d'Hitler, un siècle plus tard son unique fils légitime, l'aiglon. L'Empereur Napoléon Bonaparte repose aujourd'hui dans un extraordinaire emboîtement de cercueils successifs placés sur un soubassement en serpentine verte du Queyras (Vosges):

- Le premier en fer-blanc
- Le second en acajou
- Les deux suivants en plomb
- Le cinquième en bois d'ébène
- Le sixième en chêne
- Le septième est un sarcophage en grès de Carélie.

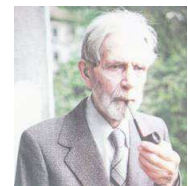


Les trois premiers sont les cercueils originaux de l'inhumation de Sainte-Hélène en 1821, les trois suivants ont été ajoutés lors du retour des cendres en 1840.

On croyait l'histoire terminée mais c'était sans compter sur certains troublions, avides de sensation qui ne croyaient pas à la version officielle.

La mort de Napoléon va alors devenir l'enjeu de deux affaires plus rocambolesques l'une que l'autre et qui débiteront dans les années soixante. Il s'agit des théories de l'empoisonnement et de la substitution.

En 1961, un chirurgien-dentiste suédois amateur de toxicologie du doux nom de Sten Forshufvud démontra que le petit caporal avait bien été victime d'un empoisonnement lent à l'arsenic durant sa détention et qui plus est, exécuté par un proche.



Il se base pour cela, d'une part, sur l'analyse des cheveux prélevés sur la dépouille de Napoléon au moment de sa mort, et, d'autre part, sur les symptômes constatés dans les chroniques relatés par ses proches. Cette théorie sera reprise et amplifiée à coups de dollars par le milliardaire et découvreur d'Arnold Schwarzenegger, Ben Weider dans les années septante. L'analyse toxicologique des cheveux montre une teneur de 30 à 100 fois supérieure à la normale et plus de 30 symptômes sont avancés pour étayer la théorie de l'empoisonnement (maux de tête, fatigue, insomnie, dépression, toux, transpiration, tachycardie, etc.). Des motifs multiples ont été avancés pour justifier ce méfait : détention trop chère pour l'Angleterre (troupes, navires,...), volonté d'assassiner celui qui troublait la paix en Europe, garantie du maintien de la royauté en France, ou encore volonté de se venger d'une disgrâce injuste. L'empoisonneur présumé a été identifié, le comte de Montholon, qui aurait été commandité par les dignes représentants de la perfide Albion.



Malheureusement pour ces troublions du repos de l'Empereur, leur histoire résiste difficilement à une analyse logique et historique sérieuse.

Tout d'abord la teneur élevée en arsenic des cheveux s'applique également à la période antérieure à Sainte-Hélène. De plus, les symptômes avancés ne sont pas spécifiques à une telle



intoxication et sont plutôt liés à l'état général du patient. Aucun symptôme pathognomonique<sup>1</sup> n'est réellement constaté comme un teint grisâtre de la peau, une difficulté extrême à marcher, un épaissement de la peau avec apparition de verrues ou encore l'apparition des bandes de Mees, stries grises transversales sur les ongles, signe indiscutable d'une telle intoxication.

Que dire alors des motifs retenus ? Ils sont peu crédibles: Napoléon n'était plus une menace réelle, résidant à plus de 3 mois de navigation de l'Europe. De plus, la France avait déjà bien changé durant la première restauration et les Cent Jours; il n'aurait plus été le bienvenu en France. Et le pauvre Montholon ? Pourquoi tuer son bienfaiteur alors qu'il a bien profité de ses largesses? À son retour, il n'a pas été aidé par ses soi-disant commanditaires et il est mort ruiné après avoir dilapidé le legs impérial.

Analysons maintenant la théorie de la substitution.

Elle prend son origine dans le livre de Rétif de la Bretonne paru au centenaire de la naissance de l'Empereur en 1969. Son titre est accrocheur, "*Anglais, rendez-nous Napoléon*". Ses théories, que nous allons exposer, ont également trouvé un adepte une trentaine d'années plus tard, en la personne de Bruno Roy-Charles qui publie en 2003 son livre, "*Napoléon, l'énigme de l'exhumé de 1840*".



Sur quoi se basent ces auteurs ?

Sur une série d'arguments relatifs aux comparaisons opérées entre les constatations relatives de l'inhumation originale de 1821 et celles faites lors de l'exhumation de 1840.

#### Argument 1 – le nombre de cercueils ne colle pas !

Trois cercueils sont stipulés en 1821 contre 4 en 1840. L'Empereur fut enterré successivement dans un premier cercueil en fer-blanc, un second en acajou et un troisième en plomb. Or, un cercueil en acajou « réapparaît » en 1840.

En réalité, le quatrième cercueil soi-disant manquant en 1821 a bel et bien existé, il est tout simplement arrivé à Longwood plus tard, le 8 mai, comme le signale le mameluk Ali dans son compte-rendu. Une autre preuve vient du carnet du fabricant local, Andrew Darling, tapissier à Jamestown, qui parle bien de 4 cercueils.

Notons une anecdote : le bois d'acajou manquant à Sainte-Hélène, le cercueil extérieur a été confectionné dans la grande table à manger en acajou du capitaine James Benett, du régiment de Sainte-Hélène.

---

<sup>1</sup> Se dit d'un symptôme qui est caractéristique d'une seule maladie donnée et qui permet d'en établir le diagnostic certain.



### Argument 2 – le chapeau a bougé !

Il se trouvait au pied de l'Empereur en 1821 et se retrouve sur le ventre de l'illustre monarque en 1840.

Rien de plus simple: le trajet du corbillard sur la route menant au val des géraniums était on ne peut plus chaotique. Le chapeau a simplement bougé lors du transport, n'étant pas fixé dans le cercueil.

### Argument 3 – les vases contenant les viscères ont été déplacés !

Ils se trouvaient au pied en 1821 et entre les jambes en 1840.

Notons tout d'abord qu'Andrew Darling mentionne une faible largeur de 20 cm au pied du cercueil en fer-blanc ; ce qui rend très difficile voire impossible d'y disposer à la fois les pieds bottés de l'Empereur et les vases canopes. De plus, on note dans les récits que le docteur Antommarchi a d'abord mis les canopes au fond du cercueil avant que le corps n'y soit disposé. Vu le peu de place, les valets impériaux en charge de la disposition du corps ont vraisemblablement dû déplacer les vases pour pouvoir disposer les pieds bottés dans l'espace exigü.

### Argument 4 – le corps était parfaitement conservé après 19 ans sous terre !

A l'exhumation, les témoignages sont unanimes pour dire que l'Empereur était incroyablement conservé, semblant dormir, malgré le long séjour de 19 ans sous terre. Pour rappel, il était clairement établi que le corps de l'Empereur resté plusieurs jours à Longwood après sa mort, commençait à se putréfier. Ceci ne faisait donc que conforter les partisans de la substitution du fait qu'il ne s'agissait pas de l'Empereur. Accessoirement, cela accréditait encore plus la théorie de l'empoisonnement, l'arsenic conservant les tissus.

En réalité, tous ont reconnu leur Empereur en 1840, peu probable qu'il y ait eu substitution. De plus, l'effet conservateur de l'arsenic n'opère qu'en cas d'intoxication massive, ce qui n'a jamais été constaté. On a toujours parlé d'une possible intoxication lente. Nous pencherions plutôt ici pour une conservation anaérobique, c'est-à-dire, en l'absence totale d'oxygène vecteur de la putréfaction.

### Argument 5 – le corps a été substitué par celui de Cipriani !

Il ressemblait un peu à l'Empereur et est mort en 1818 subitement, sa sépulture n'ayant jamais été retrouvée, prétendent les partisans de cette théorie, allant jusqu'à affirmer que la substitution aurait eu lieu en 1828 par Sir Hudson Lowe lors de son dernier passage dans l'île.

Ceci est contredit par les faits pour plusieurs raisons.

Avant tout, comme signalé plus haut, malgré le masque mortuaire, tous les fidèles présents reconnaissent l'Empereur lors de l'exhumation.



Ensuite, comment expliquer que personne ne relate les travaux d'exhumation de 1828 ? Il est peu envisageable qu'une telle entreprise soit restée tue durant toutes ces années. En effet, Hudson a été reçu en bienfaiteur lors de son passage, pas facile dès lors de s'éclipser pour faire une exhumation. Les travaux d'exhumation auraient demandé des heures et de la main d'œuvre locale vu la profondeur du caveau et la présence de lourdes dalles et de ciment à casser. On ne trouve pas non plus de traces en 1840, d'effractions ou de détériorations de la sépulture. Pour finir, l'ensemble des cercueils devait peser pas loin d'une tonne, ce qui n'est pas simple à manutentionner ni à transporter du val au port et à embarquer pour Londres. Or Hudson n'embarque aucune caisse lors de son départ comme l'atteste le registre de bord du vaisseau.

#### Argument 6 – les bas de soie ont disparu !

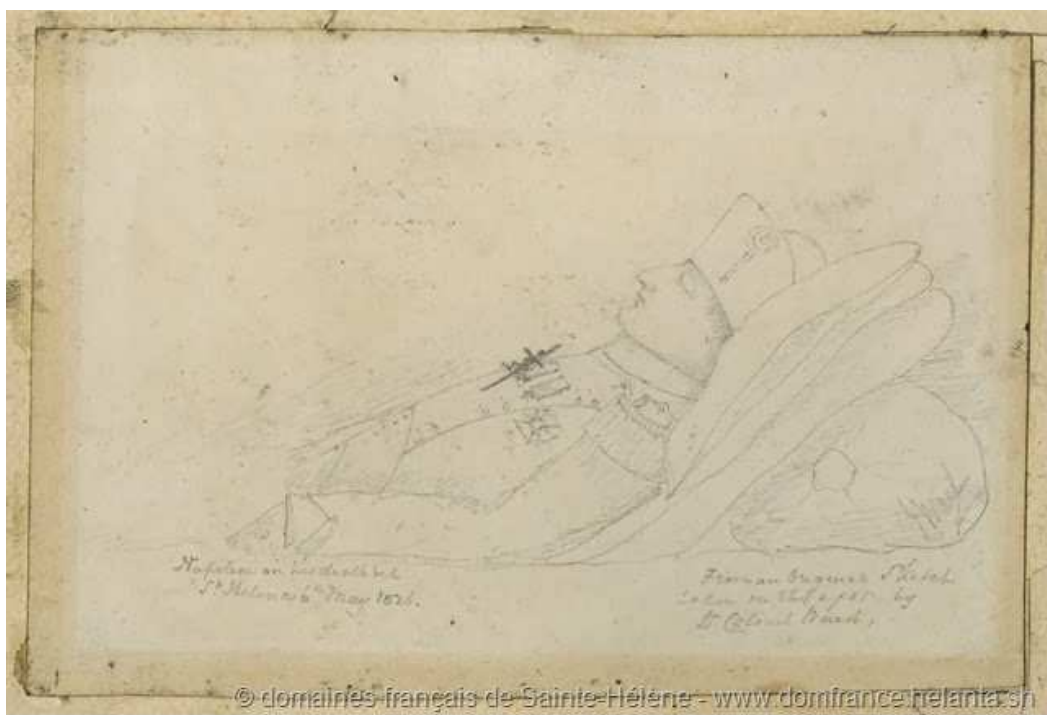
Alors qu'en 1821, des bas de soie ont été mis sous les bottes de l'Empereur, on ne les voit plus au travers de bottes dé cousues en 1840.

La raison en est toute simple: les coutures des bottes ont très certainement pourri et se sont rompues laissant apparaître les orteils impériaux. Les bas se sont tout simplement déchirés et se sont rétractés dans les bottes. Personne n'a vraiment eu le temps d'aller voir (ou d'aller y jeter un coup d'œil) vu que l'exhumation n'a duré que quelques minutes.

#### Argument 7 - le cordon de la Légion d'Honneur a été déplacé !

En effet, placé sur l'uniforme en 1821 il est retrouvé sous l'uniforme en 1840.

Nous ne trouvons aucun témoignage de 1821 qui atteste que le cordon était bien sur l'uniforme. Ce qui est sûr par contre c'est que, l'enseigne John Ward a fait un dessin le 6 mai du défunt sur son lit de mort et l'on voit très clairement le cordon sous l'uniforme. CQFD.





#### Argument 8 – une décoration a disparu !

En 1821, l'Empereur aurait arboré selon Marchand ses 3 médailles bien connues : Légion d'Honneur, Couronne de fer et Ordre de la Réunion. Or, en 1840, il ne reste que 2 médailles sur les 3.

Nous pencherions pour une simple erreur de Marchand dans ses mémoires car, d'une part, l'enseigne Darroch veillant le corps avant la mise en bière ne parle que de 2 médailles et, d'autre part, nous retrouvons encore l'enseigne John Ward qui n'a dessiné également que 2 médailles.

#### Argument 9 – les éperons des bottes ont disparu !

Les éperons passent de 'présents' en 1821 à 'disparus' en 1840.

Il est peu probable que les éperons aient été présents en 1821 car les pieds bottés de l'Empereur reposaient sur 3 cousins et la profondeur du cercueil de fer-blanc n'aurait pas permis d'assurer la stabilité des pieds si les éperons avaient été présents. On a donc sans doute retiré les éperons en 1821. De plus, des éperons font partie de l'inventaire après inhumation en 1821.

#### Argument 10 – les tasseaux du char funéraire ne coïncident pas !

Les tasseaux sur le char funéraire de Sainte-Hélène destinés à caler le cercueil pour éviter qu'il ne tombe sont trop étroits à la base pour recevoir le cercueil. La largeur de la base ne mesure que 34,9cm or la largeur du cercueil d'acajou était de 35,7cm!

Mais on oublie purement et simplement de tenir compte de la longueur du cercueil extérieur d'acajou dans ce raisonnement! En effet, une nouvelle fois sur base du journal d'Andrew Darling, on peut estimer la longueur du dernier cercueil d'acajou (débité en 1840) à 194cm soit 4cm de moins que la longueur des tasseaux du char. Il suffit donc de décaler un peu le cercueil pour l'emboîter. D'autres arguments sont encore mentionnés mais nous avons repris ici les principaux.



On constate donc que toutes ces différences entre 1821 et 1840 par les différents protagonistes trouvent à chaque fois une explication rationnelle. Pour terminer ce tour d'horizon, il faut encore souligner trois éléments importants qui ont pu fortement influencer les témoignages consignés.

1. Aussi bien en 1821 qu'en 1840, l'émotion était à son comble au moment d'inhumer et d'exhumer un être aussi illustre avec lequel tous ces personnages avaient eu une relation des plus privilégiée. Enterrer un être cher ne se fait pas dans des conditions optimales de lucidité parfaite.
2. L'exhumation de 1840 s'est faite de nuit à la lueur des torches ce qui ne permet pas de faire des constatations très pertinentes ou du moins sujettes à caution.
3. L'exhumation n'a duré que 2 à 3 minutes en tout et pour tout, ce qui ne permet pas de bien appréhender et consigner la scène qui se déroule devant ses yeux.





Selon les détracteurs de l'Empereur reposant aux Invalides, l'illustre César se trouverait quelque part sous Westminster pour avoir servi d'hôte privilégié au roi fantasque et nécrophile Georges IV qui aimait dîner en présence de momies et aller jusqu'à amener les maitresses de Napoléon dans son lit...

Pour nous, il ne fait aucun doute que l'Empereur repose depuis 1840 « sur les bords de la Seine, au milieu de ce peuple français [qu'il avait] tant aimé » comme le stipule un codicille de son testament écrit le 16 avril 1821 à Longwood House.

La seule manière de le prouver est de faire un prélèvement ADN, mais une telle démarche doit obtenir l'approbation de l'Etat français ainsi que des descendants de la famille impériale. Autant dire que le mystère restera encore longtemps présent car on ne voit pas pourquoi l'Etat et la famille prendraient le risque d'une telle démarche aux conséquences politiques et financières potentiellement désastreuses.

Repose donc en paix dans ton tombeau pharaonique, illustre Hannibal !



Frank Grogniet (Février 2015)